

Communiqué de presse

Contacts :

michel.artigue@mines-ales.fr

laurence.robert@mines-ales.fr

Le 26 septembre 2017

IMT MINES ALES

**CREATION D'UNE FONDATION POUR PROMOUVOIR
L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION DANS UN ENVIRONNEMENT CREATIF**

La Fondation Mines Alès, sous égide de la Fondation Mines-Télécom, a été créée le 26 septembre. Reconnue d'utilité publique, son rôle est de collecter des fonds pour contribuer au développement de l'école.

« Grâce à la création de cette fondation, IMT Mines Alès et Mines Alès Alumni, son association d'anciens élèves, vont désormais disposer durablement d'un cadre de mécénat attractif et sécurisé pour porter les ambitions de développement de l'école, au service de la formation, de la recherche et du développement économique » se réjouit Bruno Goubet, directeur d'IMT Mines Alès.

Cette nouvelle structure juridique va permettre à l'école de consolider et d'amplifier les actions déjà entreprises en matière de mécénat depuis 2011. Elle espère, avec cet outil, développer son attractivité sur les projets qu'elle met en oeuvre. A ce jour, trois cent vingt donateurs, diplômés et entreprises, soutiennent régulièrement les investissements de l'école. Un accroissement de ce nombre et des fonds collectés permettra de doter de moyens supplémentaires son projet pédagogique innovant autour de l'ingénieur entrepreneur ; de soutenir les élèves méritants via bourses et prix d'aide à l'excellence ; d'encourager les projets de recherche, d'innovation et de mobilités internationales ; d'accompagner l'évolution du campus, notamment ses infrastructures, dans un cadre d'intérêt général et au sein de son écosystème territorial.

Les dons versés à la Fondation Mines Alès sont déductibles. Dans le cadre de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de leur montant et 75 % dans le cadre de l'ISF pour les particuliers et à hauteur de 60 % pour les sociétés, en fonction de la réglementation en vigueur.

En savoir +

Contact : michel.artigue@mines-ales.fr